

TRANSPORT SCOLAIRE

Brochure écoles



TABLE DES MATIÈRES

Inscription

4

Déménagement

5

Arrêt

6

Reprise

7

Dérogation

8

Informations à nous communiquer

9

Contacts

10



INSCRIPTION

CRITÈRES

L'école doit être l'école la plus proche du domicile de l'élève tout en étant située à plus de 1 km du domicile de celui-ci.

Pour déterminer quelle est l'école la plus proche, l'analyse se base sur :

- le caractère confessionnel / non confessionnel de l'établissement scolaire
- le type et le niveau d'enseignement
- la pédagogie adaptée

PROCÉDURE

Introduire la demande "Nouvelle Inscription" via l'application Suivo, onglet "Demandes".



DÉMÉNAGEMENT

Lorsqu'un enfant déménage au cours de l'année scolaire, sa prise en charge continuera d'être assurée pour autant que l'école reste la plus proche.

Si votre école n'est plus la plus proche du domicile, le Service du Transport Scolaire essayera d'assurer la prise en charge jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour la rentrée, vous devrez introduire une nouvelle demande d'inscription.

PROCÉDURE

Introduire la demande "Déménagement" via l'application Suivo, onglet "Demandes".

ARRÊT

Lorsqu'un élève quitte le transport scolaire, nous vous demandons de le notifier via la plateforme Suivo.

PROCÉDURE

Introduire la demande "Arrêt" via l'application Suivo, onglet "Demandes".



REPRISE

Lorsqu'un enfant est absent pour une durée prolongée et qu'il doit réintégrer son bus/rang, vous devez introduire une demande de reprise.



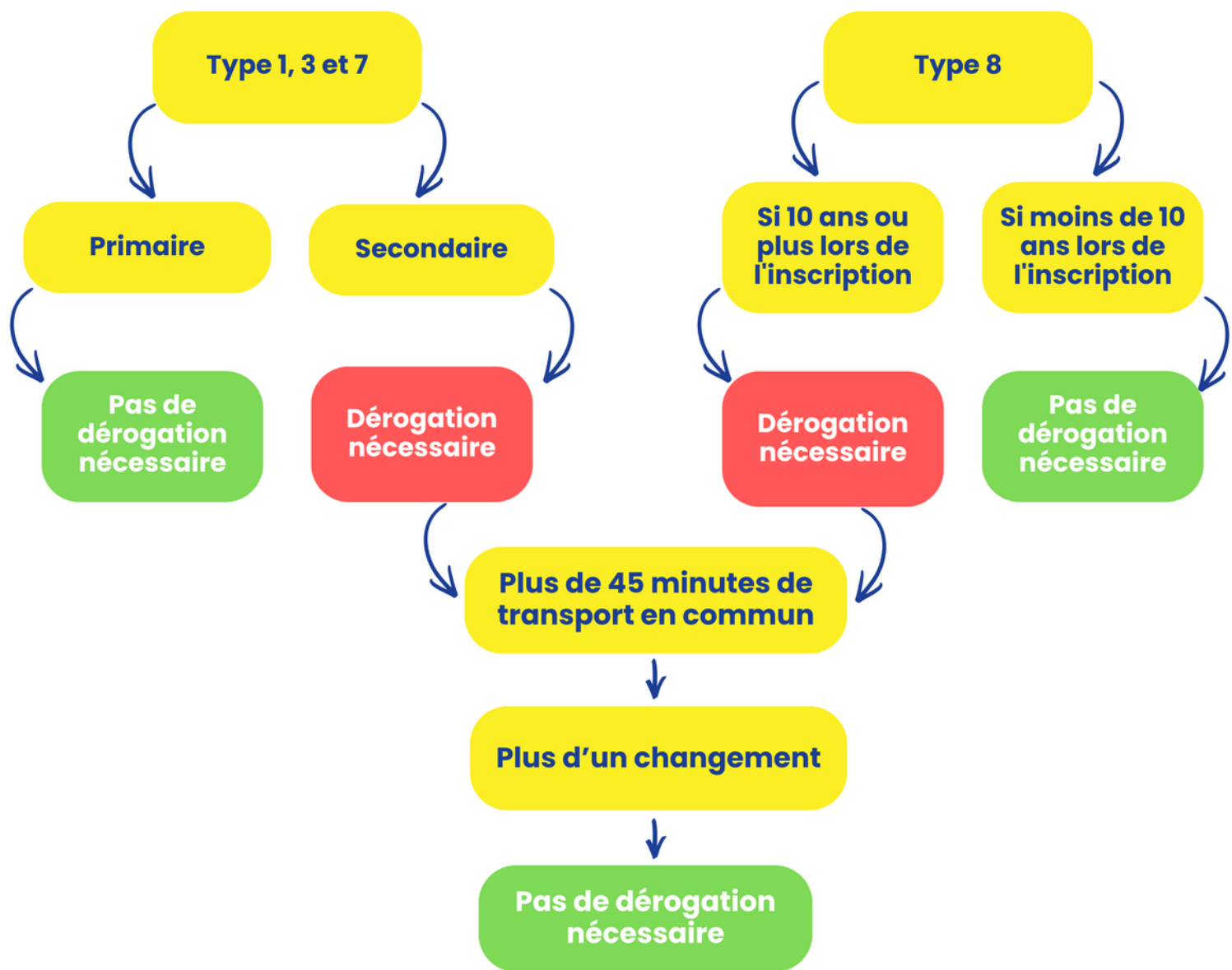
Si entretemps l'enfant a déménagé, vous devez introduire une nouvelle demande d'inscription.

PROCÉDURE

Introduire la demande "Reprise" via l'application Suivo, onglet "Demandes".



DÉROGATION



La dérogation n'est valable que pour l'année scolaire en cours
sauf exceptions octroyées par la Commission consultative bruxelloise francophone du Transport scolaire

Procédure

Pour qu'une demande de dérogation soit présentée à la Commission consultative bruxelloise francophone du Transport scolaire, le dossier complet doit être introduit via la plateforme Suivo au plus tard 72 heures avant la date de la réunion.

INFORMATIONS À NOUS COMMUNIQUER

Début d'année scolaire

Encoder les journées pédagogiques, et autres journées sans transport scolaire pour tous les élèves, dans la plateforme Suivo, onglet "Paramètres" section "Calendrier annuel".

Le 15 juin au plus tard

- Vérifier et mettre à jour les informations relatives à votre école dans la plateforme Suivo, onglet "Paramètres" notamment les horaires, types d'enseignement, personnes de contact, adresses/sites...
- Vérifier et mettre à jour les fiches des élèves dans la plateforme Suivo, onglet "Elèves". Par exemple, si un de vos élèves passe du primaire à la 1ère secondaire, veuillez l'indiquer dans sa fiche.

Dernier jour d'école au plus tard

Transmettre la liste des élèves sortants sous format EXCEL via l'adresse :
transco@spfb.brussels

CONTACTS



Communications générales :
transco@spfb.brussels



Commission communautaire française